

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p.3
Repères chronologiques	p.4
Présentation de l'exposition	
• Lutèce, premier projet urbain de Paris	p.5
• Le forum, cœur de la cité	p.7
• Les thermes	p.8
Encadré : Les pierres de Lutèce	p.9
• Les monuments de spectacle	p.10
• Les sanctuaires de Lutèce	p.12
• Les grands monuments de Lutèce pendant l'Antiquité tardive	p.13
• Petit lexique	p.15
Encadré : Théodore Vacquer, « le père de l'archéologie parisienne »	p.15
Fiche technique de l'exposition	p.16
Informations pratiques	p.17
Liste des illustrations presse	p.18

Contacts presse

Bruno Quantin
Courriel : bruno.quantin@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 76
fax : 01 44 59 58 10

Responsable communication/presse

Sophie Boulé
Courriel : sophie.boule@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 38 ; fax : 01 44 59 58 10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

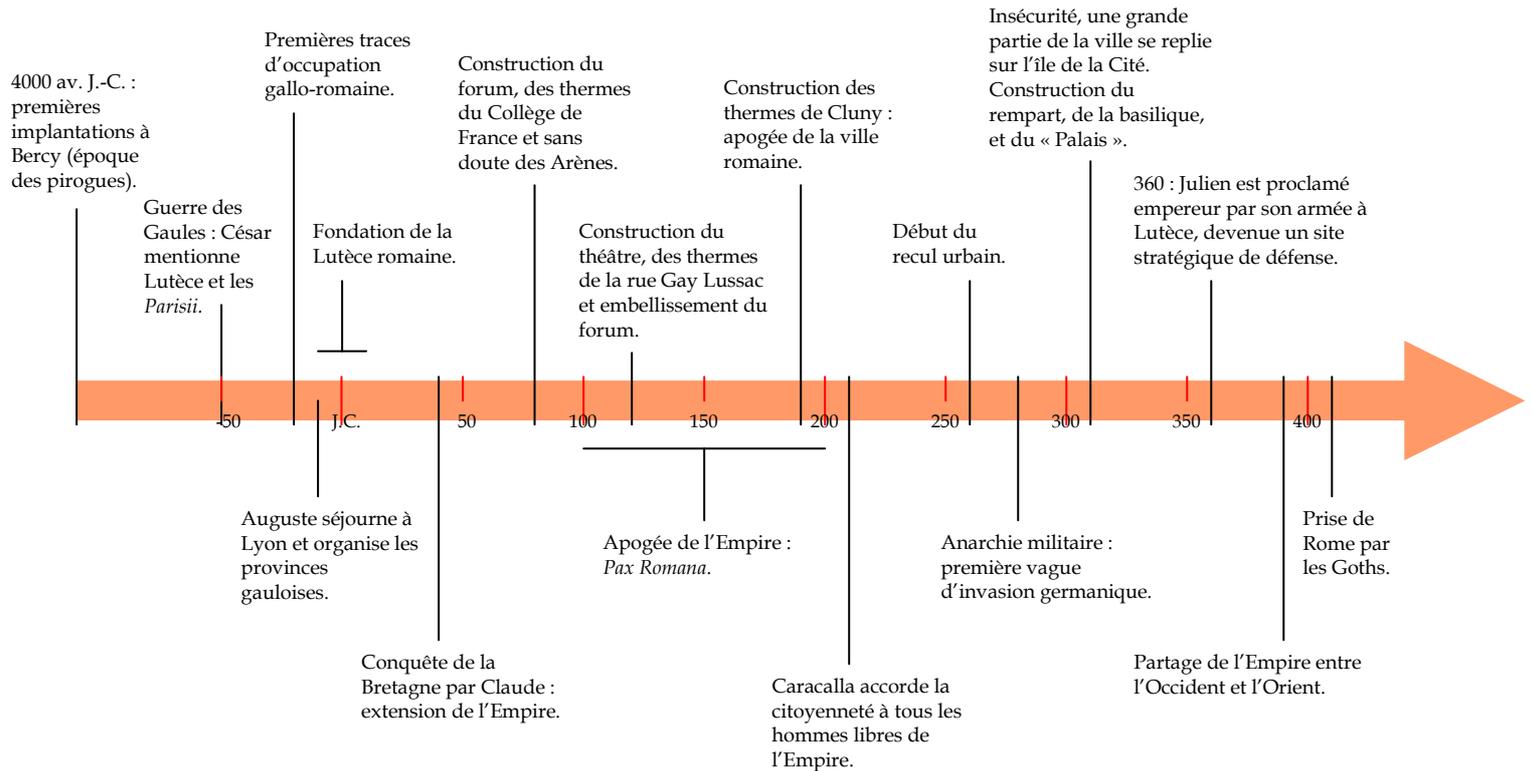
L'exposition de la crypte archéologique du parvis Notre-Dame dresse le portrait du Paris antique à travers ses principaux édifices civils, du I^{er} au IV^{ème} siècle ap. J.-C., et montre ce que la capitale d'aujourd'hui doit à sa toute première urbanisation.

Le visiteur explore les monuments emblématiques de Lutèce : le forum, les thermes, le théâtre et l'amphithéâtre, décrits à la lumière d'études récentes et de documents inédits. Des restitutions en 3D inédites et des dessins d'illustration en détaillent les plans, l'élévation, le décor et en éclairent la fonctionnalité. Une carte permet de localiser précisément chacun de ces monuments au sein de la ville antique et de la ville actuelle : le forum (rue Soufflot), l'amphithéâtre (arènes de Lutèce), le théâtre (rue Racine), les différents thermes (Musée de Cluny, Collège de France, rue Gay-Lussac).

Le parcours restitue la réalité de Lutèce, ville modeste mais aussi capitale régionale influencée par les modèles romains. La crypte archéologique du parvis Notre-Dame invite le promeneur à découvrir, au sein du Paris contemporain, l'héritage de la cité antique qui porte en elle les prémices d'une grande métropole.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

LUTÈCE



ROME et L'EMPIRE

LUTÈCE, PREMIER PROJET URBAIN DE PARIS

De l'antique Lutèce, deux monuments ont été conservés : les « Arènes » de Lutèce et les thermes de Cluny. À eux seuls, leur présence rappelle au promeneur du XXI^{ème} siècle les origines gallo-romaines de Paris. Cependant, ces monuments ne sont aujourd'hui perçus que de façon isolée, perdus au milieu du tissu urbain moderne. L'exposition propose de rappeler qu'ils s'intégraient dans un ensemble urbain cohérent, ponctué de monuments aujourd'hui disparus : forum, théâtres, thermes... formant ainsi le **premier projet urbain de Paris**.



Au centre de la cité, le forum. De la fumée s'échappe des salles de chauffe des différents thermes.

La Lutèce romaine est **une création du règne d'Auguste (27 av. 14 ap. J.C.)** participant du grand dessein impérial de réorganisation des provinces gauloises. Il s'agit pour l'autorité romaine de contrôler et d'administrer le peuple celte des *Parisii*, implanté à Lutèce, ainsi que son territoire, la *civitas*. La ville ne peut donc être perçue comme une entité

indépendante du territoire dont elle est le **chef-lieu**. Elle accueille les institutions municipales, expression des élites gauloises locales qui ont la charge, notamment, du recensement, de la perception de l'impôt et de toutes les célébrations manifestant l'allégeance à la puissance romaine. **C'est pour abriter ces différentes fonctions qu'a été mis en place un système de grands monuments.**

Ces édifices sont le produit de l'**évergétisme**, pratique qui consiste pour un puissant – l'empereur en tête – à financer les constructions publiques. Cette quasi-obligation, surtout pour les édiles municipaux, a été le principal moteur de l'embellissement de la ville.

La marque essentielle de ce premier projet urbain est le **quadrillage** : le développement de Lutèce sera structuré par une grille orthogonale, où la totalité des monuments découverts s'inscrit, sauf, comme il est de règle, l'amphithéâtre. **L'axe nord-sud, le *cardo maximus* (actuelles rue Saint-Jacques, rue de la Cité et rue Saint-Martin) est l'axe fondamental qui a guidé la trame des rues et des égouts** perpendiculaires et parallèles au fleuve.

Vue depuis la Seine, **Lutèce se met en scène** sur la pente abrupte de la Montagne Sainte-Geneviève : au sommet, le forum, à mi-pente le théâtre, les thermes du Collège de France et l’amphithéâtre et enfin les thermes de Cluny formant le front monumental.



Plan de Lutèce au Haut-Empire
© Didier Busson et Valérie Charlanne

LE FORUM, CŒUR DE LA CITE

Le forum est le **centre symbolique et réel** de toute cité romaine. Remplissant de nombreuses **fonctions à la fois religieuses, civiles et commerciales**, le forum était très animé et connaissait un fourmillement d'activités. Celui de Lutèce, construit à la fin du 1^{er} siècle, était **situé sur l'actuelle place du Panthéon**, tout proche du *cardo maximus*, aujourd'hui rue Saint-Jacques.

Il est composé d'une place entourée à l'ouest, au nord et au sud de portiques à colonnades soutenus, dans la partie occidentale, par un cryptoportique* (galerie souterraine). À l'est, sur toute la largeur du monument s'étend une basilique*.



En haut à gauche, la partie civile avec la basilique, en bas à droite, la partie sacrée avec le temple.

La place se divisait en **deux espaces** : à l'ouest, l'aire sacrée, avec le temple dédié à la célébration du culte de l'empereur qui trône en son centre ; à l'est, la place publique, avec la basilique, qui était un espace dévolu à la

gestion des affaires matérielles de la cité : on y traitait des finances, du maintien de l'ordre, des affaires de droit, de l'entretien des bâtiments publics, de la lutte contre les incendies... L'administration municipale y disposait sans doute de locaux de bureaux et d'archives.

L'entrée dans le forum se faisait par deux portes situées sur les grands côtés nord et sud de l'édifice. Contre le mur extérieur du forum, une série de boutiques était adossée : elles étaient desservies par une galerie trottoir et abritaient un marché très animé.



Le cryptoportique soutient les galeries intérieures. Des boutiques prennent appui sur les murs du forum.

* Les astérisques renvoient au lexique p.15

LES THERMES

Autre monument caractéristique de la cité romaine, l'établissement de bains publics témoigne de l'adoption du mode de vie romain par les *Parisii* : on y venait pour se laver, y recevoir des soins, faire du sport, mais aussi pour y rencontrer ses amis, s'y divertir et s'y cultiver. Pour Lutèce, **trois de ces établissements sont aujourd'hui connus** : les thermes du Collège de France, les thermes de la rue Gay-Lussac et, bien sûr, ceux de Cluny.

Le bain romain est hygiénique et consiste en un choc thermique du chaud au froid. Quand il est sportif, le baigneur commence par un échauffement soit dans une cour prévue à cet effet : la **palestre** soit dans un **gymnase** qui fait aussi souvent fonction de **vestiaire** (*apodytorium*) où il se déshabille complètement. Ensuite il accède au *tepidarium* d'entrée, pièce tiède, passe aux pièces chaudes, le *destricarium* où il se nettoie la peau, puis le *laconicum*, une étuve sèche et le *caldarium* doté de bassins où est pratiqué un bain (chauds) de délasserment. Après le passage dans un *tépidarium* de sortie, il finit dans le *frigidarium* où il se trempe dans l'eau froide. Quand il en a terminé, il se rhabille. Ce schéma stéréotypé peut connaître des variantes. À ces espaces, il faut ajouter tous les **circuits techniques** : ceux d'approvisionnement et d'évacuation de l'eau, et le très ingénieux système de chauffage à hypocauste*.

LES THERMES DE CLUNY

Visibles à l'angle des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, ils comptent parmi les monuments gallo-romains les mieux conservés de Gaule. Ils datent vraisemblablement du début du II^{ème} siècle et peuvent se diviser en deux sections : au sud, la palestre ; au nord, les salles de bain. Ils présentent quelques variantes par rapport au schéma classique : au circuit traditionnel se superposent des **aménagements spécifiques aux sportifs** (notamment une salle dotée d'une très grande piscine sur hypocauste). Ils alimentent sur leur façade nord une **fontaine monumentale** ouverte sur la rue. Certaines pièces ont gardé des traces d'enduits peints, et une des pièces flanquant le *frigidarium* était ornée d'une mosaïque représentant un Amour chevauchant un dauphin, attestant du raffinement du décor.



Les thermes de Cluny, en haut la palestre, en bas les salles de bain et la fontaine.

LES THERMES DU COLLÈGE DE FRANCE

Construits à la fin du I^{er} siècle, les thermes du Collège de France sont moins bien connus. Il s'agirait d'**un complexe alliant deux sections thermales : l'une, thérapeutique, à l'est, l'autre, hygiénique, à l'ouest**. La zone ouest qui n'a pas pu être dégagée permettait au baigneur d'effectuer le circuit classique (hygiénique). La zone est, caractérisée par de très nombreuses petites salles (dont une pavée de marbre blanc et de liais) et un nombre important de bassins, proposait au baigneur des bains thérapeutiques.



Vue d'une salle de bains chauds des thermes de Cluny et des espaces techniques de chauffage de l'air et de l'eau.

LES THERMES DE LA RUE GAY-LUSSAC

Outre la palestre et les salles de bain, ces thermes qui semblent dater de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^{ème}, présentent la caractéristique de proposer au baigneur des **équipements sportifs annexes** : un portique monumental qui pouvait servir de piste de

course (*xyste*) ou de gymnase, une *natatio*, **piscine de 80 m²** dans la palestre, une **salle de sport** et des salles de bain réservées. Ainsi, le sportif n'avait pas à fréquenter le circuit traditionnel. Autre élément remarquable de ces thermes, les **latrines publiques** pouvant accueillir cinquante personnes à la fois. Les murs étaient enduits de blanc et rehaussés d'une bande de couleur.

LES PIERRES DE LUTÈCE

Les pierres qui composent les monuments de Lutèce provenaient de différents lieux d'approvisionnement. Ces carrières offraient diverses qualités de pierre, chacune adaptée à un usage architectural ou décoratif. Les architectes lutéciens ont su tirer le meilleur parti de cette large offre de matériaux. Il y avait trois lieux majeurs d'approvisionnement.

La **vallée de l'Oise** (Saint-Maximin et Saint-Leu d'Esserent) était un centre majeur du commerce de la pierre : aux nombreuses carrières étaient associés des ateliers de tailleurs de pierre produisant en série des blocs d'architecture standardisée (architrave, chapiteaux...) et des entrepôts. Les blocs étaient ensuite acheminés par voie d'eau ou par voie terrestre. Cette importation souligne la puissance économique et politique de Lutèce.

Des pierres étaient également importées de **Bourgogne**. Un marché plus local existait également, devenant prédominant à partir du III^{ème} siècle. Les **pierres de Paris** provenaient des carrières à ciel ouvert des coteaux de la **Bièvre** (quartier des Gobelins, Jardin des Plantes, Saint-Marcel), de la **Seine** (Passy, Vaugirard, Vanves) et de la **Marne** (Saint-Maurice, Maisons-Alfort).

LES MONUMENTS DE SPECTACLE

Les édifices de spectacle sont, comme les thermes, le symbole le plus manifeste de la diffusion de la culture romaine dans toutes les villes de Gaule du Nord. L'attraction formidable que les spectacles exercent sur la population de la cité donne à ceux qui les financent un véritable instrument de pouvoir local. Lutèce était dotée de **deux monuments dédiés au divertissement** des Lutéciens : le théâtre découvert rue Racine et l'amphithéâtre de la rue Monge. Le théâtre et les « Arènes » jouaient des rôles distincts : il y avait deux lieux destinés à deux répertoires et deux publics différents.

LES ARÈNES DE LUTÈCE, UN AMPHITHÉÂTRE ORIGINAL

L'amphithéâtre, plus communément appelé « Arènes de Lutèce », est parvenu jusqu'à nous **exceptionnellement conservé**. Construit vers la fin du I^{er} siècle, en dehors de la ville car le sang y était versé, l'amphithéâtre se classe **parmi les plus grands de Gaule**. Outre les **combats de gladiateurs**, étaient présentés des **combats d'animaux**, des combats de bêtes contre des hommes et des exécutions à mort avec le concours de bêtes sauvages. L'amphithéâtre de Lutèce présente le **plan complexe** et original d'un

amphithéâtre à scène. Il combine en effet la structure de l'arène à une scène de théâtre.



Le mur de scène, le velum tiré, les gradins formant un demi-cercle outrepassé, et l'orchestra en ellipse.

Il pouvait accueillir entre 15 000 et 17 000 spectateurs. La façade extérieure était décorée d'une succession d'arcades donnant sur une galerie périphérique. Deux galeries équipées d'un système de contrôle des entrées permettaient d'accéder aux gradins à trois niveaux qui enveloppaient l'arène sur plus de la moitié de sa circonférence. Les Arènes étaient également **dotées d'un équipement recherché et coûteux : un velum, grande toile tendue au dessus des gradins**, fixée par des mâts et actionnée par des cordes et des poulies, permettait d'abriter les spectateurs du soleil ou de la pluie. Face aux gradins se trouvait un mur de scène richement orné de colonnes et de statues dont un exemplaire, représentant une tête couronnée de chêne, est conservé au musée Carnavalet.

À la fin du V^{ème} siècle, avec l'affaiblissement de la culture populaire romaine, l'amphithéâtre, sera utilisé comme carrière et amputé d'un tiers. Puis, en 1870, la Compagnie des Omnibus acquiert le terrain pour y construire un parking : les travaux détruisent un nouveau tiers de l'amphithéâtre. Ce n'est que grâce à la campagne active de la Société des Amis de Lutèce et de son membre le plus prestigieux, **Victor Hugo**, que le dernier tiers, qui est visible aujourd'hui, sera sauvé.



Arènes de Lutèce, la scène.

LE THÉÂTRE DE LA RUE RACINE

Le théâtre de la rue Racine n'a laissé presque aucune trace, il n'est connu que par des vestiges étudiés au XIX^{ème} siècle sous la rue Racine et le collège Saint-Louis.

Ce théâtre de **taille moyenne** présentait des divertissements légers (farces, mimes, pantomimes) et était entouré par une galerie périphérique, accessible depuis la rue, qui servait d'espace de circulation. **Des arcades décorées de colonnes rythmaient la façade. Disposés en arc de cercle** (formant ainsi la *cavea**), **les gradins** étaient séparés par trois passages circulaires. Comme dans les autres théâtres de Gaule, les spectateurs les plus proches de l'*orchestra** (plateau de jeu en arc de cercle au pied de la *cavea*) se composaient de notables, ensuite venaient les citoyens, puis le peuple et tout en haut les esclaves et les prostituées. **Le théâtre rassemblait donc dans un même lieu toute la cité, mais on ne s'y mélangeait pas.** Le *proscaenium*, **bâtiment de scène** qui concentrait l'action, devait être **orné de colonnes et de statues**, et cachait les coulisses. Situé au croisement de deux axes prédominants de Lutèce, son **aspect décoratif et monumental** devait faire du théâtre de la rue Racine un **point fort de la cité.**

LES SANCTUAIRES DE LUTECE

Lutèce, comme d'autres capitales de cités gallo-romaines, possède de grands sanctuaires publics en périphérie de ville. Les cultes qui s'y déroulent fédèrent l'ensemble des *Parisii* qui s'y réunissent périodiquement pour offrir des sacrifices à leur divinité.

LES SANCTUAIRES DE MONTMARTRE

À l'époque gallo-romaine, la butte de Montmartre était une éminence isolée éloignée de près de **4 km de la sortie de Lutèce**. Elle devait constituer un point de repère central dans le territoire des *Parisii*, il n'est donc pas étonnant qu'un sanctuaire (dont les imposantes ruines sont restées visibles jusqu'au XVII^{ème} siècle) y ait été implanté. La tradition chrétienne et les recherches archéologiques de Théodore Vacquer (1824-1899)* identifiaient deux temples sur la colline, l'un dédié à Mars, dans le jardin du Calvaire (qui entoure l'église Saint-Pierre de Montmartre), l'autre à Mercure, rue Lepic. En réalité, l'existence du « temple de Mars » n'est pas établie. Seul le temple dit « de Mercure » (car rien ne prouve que son culte y était célébré) correspond à la **structure très stéréotypée de l'architecture sacrée gallo-romaine** : le temple (*fanum*) est un édifice carré entouré d'une galerie périphérique, toujours isolé dans une enceinte sacrée. Ce temple de taille moyenne, était doté à l'avant d'une **vaste**

cour permettant de grands rassemblements les jours de célébrations religieuses. **La façade ponctuée de demi-colonnes et de gros piliers d'angle, reposait sur un podium** qui surélevait le temple ; ces aménagements devaient conférer une certaine majesté à l'édifice. Un ex-voto en forme d'œil, découvert récemment et présenté dans l'exposition, indique que le dieu honoré était en fait une **divinité guérisseuse**.

Non loin de ce temple se trouvait, sous les actuelles rues Pierre Dac et Caulaincourt, un **édifice thermal** qui devait certainement servir à la purification des desservants des cultes voisins.

*biographie p.14

VANVES, UN SANCTUAIRE AU SUD DE LUTÈCE ?

Mis au jour en 1997, le site antique de Vanves, distant lui aussi de **4 km de Lutèce**, n'a encore été exploré que partiellement. On ne sait s'il s'agissait d'un sanctuaire périphérique comme Montmartre ou d'une agglomération secondaire. Les découvertes récentes ont essentiellement porté sur des thermes monumentaux et sur un bâtiment luxueux aux décors peints, ornés notamment **d'une fresque représentant la néréide Panopée**. L'existence d'un sanctuaire à Vanves reste encore une hypothèse.

LES GRANDS MONUMENTS DE LUTÈCE PENDANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE : LE REPLI SUR L'ÎLE DE LA CITÉ

Les incursions germaniques, l'insécurité grandissante et la crise économique du modèle urbain aboutissent au **III^{ème} siècle** à un **recul urbain général en Gaule** : les élites municipales quittent les villes qui elles-mêmes se rétractent sur un territoire plus réduit. À Lutèce, ce phénomène est archéologiquement observable : certains axes routiers secondaires ne sont plus entretenus ou sont abandonnés, l'habitat régresse vers des formes plus modestes voire précaires...

Le début du **IV^{ème} siècle** est marqué par la **démolition importante du bâti pour alimenter en pierres** et matériaux de construction **un nouveau projet urbain, celui de la ville fortifiée de l'île de la Cité**. Il est possible que le théâtre et l'amphithéâtre aient été entièrement dépouillés, dès cette époque, de leur grand appareil (grandes pierres de taille).

Le site de l'île de la Cité semble propice à la construction d'une nouvelle ville bien défendue. Ce quartier composé de nombreux îlots séparés par des bras d'eau se situe alors hors du cœur de la ville et de ses monuments. Dans un premier temps, les **différents îlots sont réunis par comblement des bras de la Seine**. Le plateau (qui évite les inondations) est ensuite corseté aux alentours de 308 après J.-C. par une **enceinte large de 4 à 10 mètres**, construite essentiellement à partir

de blocs de remploi et percée de deux portes (nord et sud). Un tronçon de la muraille est visible dans la crypte archéologique du parvis Notre-Dame.

Le plateau ainsi constitué et sécurisé doit ensuite être aménagé. Le *cardo* est conservé et pavé et un **nouveau réseau de rues** est défini afin de desservir les nouveaux édifices, également construits en blocs de réemploi. La voie décumane (parallèle au fleuve, la rue de la Vieille Draperie aujourd'hui disparue) desservait deux édifices majeurs qui faisaient partie du même système monumental : une **grande basilique** (à l'emplacement de l'actuel marché aux fleurs) et un ensemble très vaste, peut-être militaire, appelé « **Palais** ».

LA BASILIQUE DU MARCHÉ AUX FLEURS

La grande basilique du marché aux fleurs a été construite avec des **blocs de remploi** de diverses origines (monuments funéraires, théâtres, bâtiments privés...). C'était certainement un **bâtiment à caractère civil servant de lieu de réunion et d'échange**. Large de 35 m et longue de 70 m, la basilique avait des dimensions assez exceptionnelles qui laissent supposer l'importance du rôle de Lutèce au **IV^{ème} siècle**.

LES THERMES DE LA CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU PARVIS NOTRE-DAME

La nouvelle cité conserva un élément important du mode de vie romain : les bains publics. Les thermes de la Crypte archéologique du parvis Notre-Dame ont succédé aux thermes de la rive gauche peu à peu démantelés à la fin du III^{ème} siècle.



Crypte archéologique - Système de chauffage à hypocauste de thermes du Bas-Empire, III^{ème}-IV^{ème} siècles ap. J.-C.

Dans ces thermes de petite dimension, **l'itinéraire du baigneur ne se démarque pas du schéma classique.** Le visiteur entrait par une petite cour qui devait également servir de palestre, il se déshabillait dans l'*apodyterium* (vestiaire) muni d'une banquette de pierre encore visible aujourd'hui. Une *piscina* devait également y avoir été aménagée dans une partie de la salle aujourd'hui détruite, le vestiaire faisait donc office de frigidarium (salle de bains froids). La salle suivante, la salle de bains tièdes, était chauffée indirectement par la salle chaude voisine, le *caldarium*, élevée sur hypocauste et équipée de deux bassins de forme semi-ellipsoïdale. **L'aqueduc n'étant**

plus en fonction au début du IV^{ème} siècle, c'est la Seine qui devait fournir l'eau des thermes.

LE « PALAIS »

Le « Palais », implanté sur la pointe ouest de l'île, se situait à l'emplacement du Palais royal capétien devenu l'actuel Palais de Justice. Ce bâtiment rectangulaire **traversait toute l'île et liait les parties nord et sud de l'enceinte.** Les blocs d'architecture sont eux aussi des réemplois. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une **construction militaire**, un arsenal bien protégé et situé stratégiquement à proximité du fleuve. La porte devait se situer à l'emplacement de la grille de l'actuel Palais de Justice. Il ne s'agissait pas d'un palais impérial au sens strict du terme, mais simplement d'un lieu de **résidence provisoire pour l'empereur en campagne.**

En effet, c'est dans sa « chère Lutèce » que l'empereur Julien (mort en 363) a été porté à la tête de l'Empire par ses troupes. Julien et l'un de ses successeurs, Valentinien, séjournèrent de longues périodes à Lutèce. Cette **faveur impériale** a pu avoir une incidence sur la construction monumentale de l'île de la Cité et la qualité de l'équipement architectural aurait pu déterminer le choix de Clovis de fixer ici la capitale.

PETIT LEXIQUE

Basilique : bâtiment civil couvert servant de lieu de réunion et ouvert au public.

Cavea : secteur d'un amphithéâtre ou d'un théâtre où se trouvent les gradins.

Cryptoportique : galerie souterraine voûtée utilisée pour soutenir un bâtiment, compenser les dénivellations d'un terrain et stocker des denrées.

Hypocauste : système de chauffage par le sol. Un feu très vif était entretenu dans de grands foyers souterrains (*praeefurnia*) réchauffant l'air qui circulait ensuite à travers l'*hypocauste*, vide aménagé sous les salles à l'aide de pilettes de brique, puis dans des conduits (*tubuli*) logés dans les murs, les plafonds et les voûtes.

Orchestra : espace situé aux pieds des gradins, devant la scène, circulaire dans un amphithéâtre, semi-circulaire dans un théâtre.

THÉODORE VACQUER, « LE PÈRE DE L'ARCHÉOLOGIE PARISIENNE »

La connaissance actuelle des monuments de Lutèce aurait été bien différente sans quelques grandes personnalités parisiennes, antiquaires, érudits, historiens et archéologues qui, au fil des siècles ont découvert et interprété les principaux vestiges antiques. La documentation qu'ils ont produite a souvent été très précieuse à leurs successeurs.



Théodore Vacquer,
(1824-1899)
© Musée Carnavalet/
Roger-Viollet

Théodore Vacquer (1824-1899), a révélé, grâce à une inlassable surveillance des travaux du préfet Haussmann, de très nombreux monuments disparus, alors que jusque là seuls les monuments encore visibles avaient été étudiés. Membre de l'administration parisienne, il fait, entre 1842 et 1895, l'essentiel des découvertes du Paris antique. Il met au jour, par parties, les principaux monuments de la ville gallo-romaine et en dresse un premier plan global : le *forum*, les thermes de Cluny, de la rue Gay-Lussac et du Collège de France, les arènes, le théâtre de la rue Racine, le rempart du Bas-Empire. La qualité de son travail a révolutionné la connaissance de Lutèce à un moment où il était urgent de témoigner des vestiges avant leur démolition définitive. La quantité de ses notes inédites ne fut synthétisée et publiée qu'en 1912, et elles sont encore utilisées par les archéologues.

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION

Présentation

- **29 panneaux** de textes décrivant le projet urbain et les monuments, illustrés d'images de synthèse.
- **Vitrines** présentant quelques objets (lampe à huile, ex-voto) et des reproductions de documents d'archive (fac-simile de photographies de fouilles anciennes et cahiers de Théodore Vacquer).

Commissaires

- Didier Busson, archéologue au Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris (D.H.A.A.P.) - DAC
- Sylvie Robin, conservateur au musée Carnavalet et au D.H.A.A.P. - DAC

Infographie

- Graphisme : Valérie Charlanne
- Plans de l'exposition : Didier Busson et Valérie Charlanne, à l'exception des plans du site de Vanves : INRAP
- Restitutions 3D : Alban-Brice Pimpaud, www.archeo3d.fr

Catalogue

Les Grands Monuments de Lutèce. Premier Projet urbain de Paris

Sous la direction de Didier Busson et Sylvie Robin

Format 21 x 27 cm, 112 pages, 160 illustrations couleur, broché

Éditions Paris-Musées, ISBN 978-2-7596-0062-5 / AS 6808.

Prix : 29 €

Parcours-jeu

Parcours jeune public réalisé en partenariat avec Arkéo junior.

INFORMATIONS PRATIQUES

**Exposition présentée du
21 janvier 2009 au 27 février 2011**

Ouverture du mardi au dimanche,
de 10 h à 18 h
Fermeture le lundi et les jours fériés
Fermeture des caisses à 17h30

TARIFS DE L'EXPOSITION
Renseignements au 01 55 42 50 10
Plein tarif : 4 €
Tarif réduit : 3 €
Tarif jeune : 2 €
Gratuit jusqu'à 13 ans inclus
et pour les Amis du musée Carnavalet

Contact presse :
Bruno Quantin
Courriel : bruno.quantin@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 76 ; fax : 01 44 59 58 10

Responsable communication / presse :
Sophie Boulé
Courriel : sophie.boule@paris.fr
Tél. : 01 44 59 58 38 ; fax : 01 44 59 58 10

Crypte archéologique du parvis Notre-Dame
Directeur : Jean-Marc Léri

Adresse
7, parvis Notre-Dame
Place Jean-Paul II
75 004 Paris
Tél. : 01 55 42 50 10
Fax : 01 43 29 30 55

Site Internet
www.carnavalet.paris.fr

Aménagée en 1980 sous le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris pour présenter les vestiges archéologiques découverts lors des fouilles réalisées entre 1965 et 1970, la **Crypte** offre un panorama unique sur l'évolution urbaine et architecturale de l'île de la Cité, cœur historique de Paris.

En découvrant les bâtiments qui se sont succédé sur le site, de l'Antiquité au XX^e siècle, le visiteur remonte le fil du temps.

Visites - conférences : renseignements auprès du service d'action culturelle du musée Carnavalet
Tél. : 01 44 59 58 31/32
Fax : 01 44 59 58 07

Association des Amis du musée Carnavalet
23, rue de Sévigné
75003 Paris
Tél. : 01 42 72 22 62
amisdumuseecarnavalet@wanadoo.fr
Site Internet : www.amisdecarnavalet.com

LISTE DES ILLUSTRATIONS PRESSE

Reproduction soumise à conditions*

Service de presse du musée Carnavalet - 29, rue de Sévigné - 75003 Paris
Bruno Quantin (attaché de presse) / bruno.quantin@paris.fr / tél. : 01 44 59 58 76



1- Lutèce depuis le sud-est
Aquarelle de Jean-Claude Golvin,
CNRS
© DHAAP / Marc Lelièvre



8- Amphithéâtre de Lutèce
Aquarelle de Jean-Claude Golvin,
CNRS
© DHAAP / Marc Lelièvre



2- Forum de Lutèce
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



9- Arènes de Lutèce
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



3- Forum de Lutèce, le temple
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



10- Arènes de Lutèce : vue depuis
la scène
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



4- Forum de Lutèce, angle sud-est de l'édifice avec écorché montrant notamment le système du cryptoportique
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



11- Arènes de Lutèce : la scène
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



5- Chapiteau dorique à feuilles et fût orné d'écailles
Calcaire parisien
Musée Carnavalet
© DHAAP / Pascal Sausseureau



12- Gladiateur
Photographie, 1925
© Maurice Branger / Roger-Viollet



6- Tête couronnée provenant du mur de scène des arènes de Lutèce
Calcaire parisien
Musée Carnavalet
© DHAAP / Marc Lelièvre



13- Thermes de Cluny
Aquarelle de Jean-Claude Golvin,
CNRS
© DHAAP / Marc Lelièvre



7- Thermes de Cluny, écorché montrant le système de chauffage du bassin de *piscina calida*
Infographie, 2008
© Alban-Brice Pimpaud,
www.archeo3d.fr



14- Pilettes du *tepidarium* des thermes de la crypte archéologique du parvis Notre-Dame
© Mairie de Paris / Didier Messina

*** Conditions d'utilisation des visuels presse :**

Presse écrite : la reproduction de **5 photographies** de cette sélection est autorisée pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Les grands monuments de Lutèce, premier projet urbain de Paris » et pour sa durée.

Internet : la reproduction de **10 photographies** en basse définition (72dpi) de cette sélection est autorisée pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Les grands monuments de Lutèce, premier projet urbain de Paris » et pour sa durée.

L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition, ou leur réutilisation dans un autre cadre est interdit.

--- Avertissement ---

Les visuels transmis sont soumis aux dispositions du Code de Propriété Intellectuelle.

La transmission d'images ne constitue d'aucune façon une cession des droits d'exploitation.

L'éditeur du contenu est seul responsable de l'utilisation faite par lui desdits visuels, et de l'appréciation des nouvelles dispositions introduites par la loi du 1er août 2006 modifiant l'article L 122-5 / 9° du CPI, qui stipule notamment que "la reproduction ou la représentation, intégrale ou partielle, d'une oeuvre d'art graphique, plastique ou architecturale, par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne, dans un but exclusif d'information immédiate et en relation directe avec cette dernière, sous réserve d'indiquer clairement le nom de l'auteur" ne peut être interdite par son auteur, lorsque son oeuvre a été divulguée.